

BAC PRO 2024 Correction épreuve d'Histoire-Géographie

Première Partie : histoire

Question 1. Dater les événements suivants :

- Création du baccalauréat professionnel : 1985
- Lois Auroux sur le Droit du Travail : 1982
- Droite de vote à 18 ans : 1974

Question 2 :

La démocratie sociale est un régime politique fondé sur les valeurs de liberté, de justice et de solidarité. Il repose sur la participation active des citoyens dans la vie publique, notamment par l'élaboration de règles collectives et sur l'intervention de l'État dans les domaines économiques et sociaux.

Question 3 :

La chute du mur de Berlin provoque la disparition du bloc de l'Est et donc du monde bipolaire sur lequel s'était fondé l'ordre mondial à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Question 4 :

La propagande joue un rôle essentiel pendant la Guerre Froide car elle permet de représenter l'ennemi ou l'adversaire sous un jour caricatural et de renforcer le camp où cette propagande s'exerce. Aux États-Unis, beaucoup de films de science-fiction représentent par exemple le danger d'une invasion « rouge » mais aussi des films plus « réalistes » au succès important comme *Bons Baisers de Russie* de la série des James Bond.

Deuxième partie : géographie

L'accès aux ressources pour produire, consommer et se déplacer.

Question 1 :

Le parc éolien de saint Nazaire se situe à l'ouest de la France, dans l'océan Atlantique, au sud-est de la Bretagne.

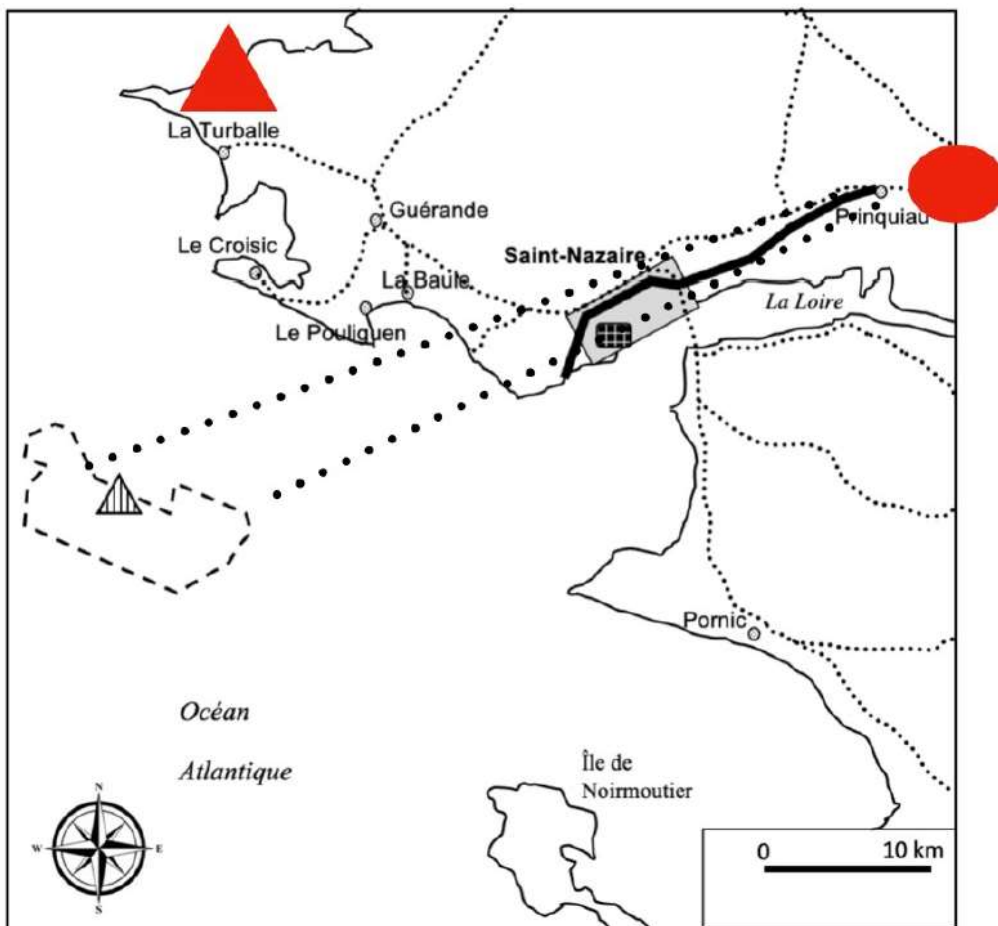
Question 2 :

Porteur du projet	État français, Société « Parc du banc de Guérande »
Maitre ouvrage et gestionnaire	RTE
Acteur consulté	Élus, pêcheurs, associations, milieux économiques.










Question 3

**ANNEXE 1 À COMPLÉTER
ET À RENDRE AVEC LA COPIE**

Croquis du parc éolien en mer de Saint-Nazaire



Légende :

	Zone d'implantation des éoliennes		Ville de Saint-Nazaire
	Poste électrique en mer		Principaux axes routiers
	Poste électrique terrestre (mise en réseau)		Hub logistique/assemblage des éoliennes
	Liaisons électriques sous-marines		Base d'exploitation et de maintenance
	Liaison électrique souterraine		

Question 4 :

Le conflit d'usage mis en avant a lieu entre deux maires du secteur, celui de Guérande et celle du Croisic. Le maire de Guérande explique que cet aménagement est indispensable pour des questions énergétiques et écologiques, tandis que celle du Croisic déplore l'impact sur le littoral et le tourisme.

Question 5 :

La place prise par l'éolien est de plus en plus grande, car nous voyons beaucoup de projets en construction. La France peut compter sur ses 3 grandes façades littorales pour multiplier ces projets.

Question 6 :

Dans le contexte général de dérèglement climatique, la France et l'UE ont entamé un processus de transition énergétique à petite échelle. Ces objectifs concernent les énergies renouvelables, mais aussi l'énergie nucléaire.

L'exemple du parc éolien de St-Nazaire s'inscrit donc dans cette tendance. L'État français, avec de multiples acteurs sur l'ensemble du territoire (collectivités locales) développent donc le parc éolien, maritime comme terrestre, mais aussi le photovoltaïque dans les régions plus ensoleillées.

Le renouvelable n'est pas suffisant, donc l'État investit aussi dans l'énergie nucléaire, très importante en France pour des raisons énergétiques et géopolitiques. La France dispose ainsi de 34 sites nucléaires.

Ainsi, la France essaie d'obtenir un mix énergétique pour ne plus être dépendante des énergies fossiles, sources de pollution mais aussi de difficultés géopolitiques.

Troisième partie : EMC

Thème : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Le vote en ligne

Question 1 :

Le Sénat propose un rapport permettant d'entamer une réflexion plus aboutie sur la question du vote en ligne, en prenant en compte tous les enjeux liés à ce sujet. Il apporte des réflexions, des données et des hypothèses de travail.

Question 2 :

Les conséquences possibles sont multiples.

D'une part, le fait que les gens sondés soient plutôt favorables indique la possibilité d'une participation plus forte aux différents scrutins. Ceci varie en fonction de l'âge. Les jeunes (18-24 ans) sont assez logiquement les plus favorables.

Cette participation s'est vérifiée par l'expérience faite par la ville de Bruges, en Gironde. Le taux de participation pour une votation citoyenne a été multipliée par 10.

Des doutes se posent sur la transparence du vote (pas de dépouillement) et les risques de sécurité. En effet, chaque municipalité devait se doter de plateformes très sécurisées pour éviter les bugs ou les tentatives de piratage.

Question 3 :

L'expérience a permis de voir que toutes les mises en garde du Sénat n'étaient pas prises en compte.

En effet, la question du « rituel républicain » dont parle le Sénat n'est pas prise en compte. Les électeurs votent depuis chez eux et sans devoir faire l'effort d'aller voter. La question de la participation n'est pas prise en compte par le rapport du Sénat.

En revanche, il y a convergence sur la question de la sécurité et de la transparence. Il faut prouver son identité et passer par des sites sécurisés.

Question 4 :

Ce que cette expression indique, c'est que le vote est une forme d'expression traditionnelle, qui n'est plus forcément en phase avec son époque. Les citoyens sont plus mobiles, plus volatiles alors que le rituel du vote suppose d'être relativement sédentaire et disponible.

De plus, l'utilisation d'Internet s'est élargie à beaucoup de champs de l'existence (cartes bancaires, papiers d'identité, pass sanitaire) et les conditions de sécurité semblent être réunies.

Ainsi, l'adaptation du vote à des formes d'expression plus modernes pourrait profiter à la République.

Question 5 :

Pour accroître la participation au vote, il y a plusieurs moyens :

D'abord, l'éducation. Le vote est important, voire essentiel, a fortiori quand il est porteur d'enjeux forts, comme pour les législatives de 2024. Faire prendre conscience de ces enjeux est le premier des combats.

Ensuite, il faut mettre en lumière ces enjeux dans les débats quotidiens, dans les médias ou les écoles. Pour que les citoyens participent à la vie démocratique, il faut qu'ils se sentent concernés par les débats politiques.

Enfin, il faut rendre le vote plus accessible. Le vote en ligne s'inscrit dans cette logique, mais il pourrait être possible de voter n'importe où sur le territoire français en utilisant aussi des moyens techniques pour prouver son identité.